

Saint-Hélen

Les taux d'imposition ne bougeront pas

Les élus ont examiné, jeudi, le budget primitif de la commune. En préambule, le conseil a décidé de maintenir les taux d'imposition : taxe d'habitation 15,87 %, foncier bâti 20,45 % et foncier non-bâti 78,61 %. L'affectation des résultats 2014, un excédent de 167 895 €, a été répartie de la façon suivante : 150 000 € en section investissement et 17 895 € en section fonctionnement au budget primitif 2015.

« Notre capacité d'autofinancement se monte à 146 222 €, a précisé Pascal Perrin, qui a également expliqué les choix de la commission des finances. Les charges de personnel représentent 52 % de nos dépenses de fonctionnement. Cependant, je pense qu'il faut parfois en finir avec les emplois précaires, c'est pourquoi, en prévision du départ à la retraite de deux agents, je propose que nous embauchions une personne qui était jusqu'à présent en contrat aidé, et qui donne toute satisfaction. »

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité. Olivier Boixière a cependant insisté sur la nécessité de contenir les dépenses incompressi-

bles face à la baisse prévisible des dotations. Pascal Perrin a confirmé que cette embauche intervient en prévision d'un redéploiement horaire du personnel, et pour préparer deux départs à la retraite chez les agents territoriaux, l'un cette année et l'autre en 2016.

Le budget primitif s'équilibre à 925 800 € en fonctionnement et à 297 600 € en investissement. Les principaux chantiers de l'année seront les travaux de la rue du chêne des forts (159 000 €), et l'achat d'un véhicule léger pour les services techniques (15 000 €).

« En ce qui concerne la rue du Chêne-des-forts, tous les réseaux ont été diagnostiqués et le réseau d'eaux pluviales est en très mauvais état. Les études sont en cours, mais nous savons déjà qu'il sera à rénover et ce n'est pas une bonne nouvelle. Nous pourrions mener une réflexion afin d'anticiper un emprunt éventuel, même si notre capacité d'autofinancement est bonne, car les taux sont faibles actuellement. Cela nous permettrait d'étudier un phasage des travaux, pour qu'ils soient réalisés rapidement. »